



SUD Collectivités Territoriales de Saint-Herblain
2 rue de l'hôtel de Ville
44800 Saint-Herblain

À **Monsieur le Maire**
BP 50167
44802 Saint-Herblain

Saint-Herblain, le 13 mars 2019

Objet : Augmentation des tarifs de mutuelle santé

Monsieur le Maire,

La hausse consécutive des cotisations mutuelle santé dépasse largement, et de loin, ce à quoi pouvaient s'attendre les agents de la ville de Saint-Herblain (+30% en 3 ans).

Certains agents renoncent donc à des soins pour des raisons financières, cette réalité est inacceptable.

Nous venons d'apprendre que les villes de Nantes et Saint-Herblain **s'associent à cinq grandes mutuelles** afin de proposer à leurs habitants des complémentaires santé accessibles. En clair : des tarifs réduits - jusqu'à - 20 % - et de nombreuses facilités : absence de questionnaire de santé, de délai de carence...

Pour ces raisons, nous sollicitons votre aide et votre soutien afin d'orienter au mieux les agents de la Ville de Saint-Herblain dans leurs démarches auprès de ces mutuelles santé.

Pour le syndicat SUD, le pouvoir d'achat des agents est primordial.

Nous vous remercions d'avance, Monsieur le Maire, de toute l'attention que vous pourrez porter à l'étude de ce problème en ouvrant notamment de nouvelles négociations sur la participation mutuelle santé dans le dossier du PASS.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Bureau de SUD CT Saint-Herblain